

SOMMAIRE

- 2 -3/ **Gestion de l'eau**
Entrevue avec Marianne Audette Chapdelaine
- 3 / **Analyse du CASIQ**
- 4 / **Intervention chez les Métallos; Lancement des travaux sur la social démocratie; Rencontre Cellule des Coteaux**

À NOTER

■ Vers une social-démocratie renouvelée ».

Un consortium de recherche sous la coordination de l'Institut de recherche en économie contemporaine entreprend une réflexion sur le renouvellement de la social-démocratie qui va déboucher sur une colloque en octobre 2010. Voir www.chantiersocialdemocratie.org

■ Colloque du CIRIEC

Le Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives (CIRIEC) organise un colloque le 10 mai 2010. Le thème porte sur les pratiques de responsabilité sociale et environnementale des entreprises publiques et d'économie sociale et les défis de leur déploiement. Il se tiendra dans la cadre du 78e Congrès de l'ACFAS. Voir www.ciriec.uqam.ca

NOUVEAU SITE DE L'IRÉC

C'est en ligne!

L'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) a lancé un nouveau site sur la Toile. Plus convivial et au contenu plus étendu, il permet d'avoir accès à la matière très riche de ce site unique dans la francophonie. « En plus d'y retrouver l'un des plus importants répertoires de thèses et mémoires produits dans les universités québécoises dans le domaine de l'économie, les chercheurs auront accès aux travaux réalisés par l'IRÉC. Avec cette initiative, l'IRÉC poursuit son effort pour contribuer au débat public en produisant et diffusant des études rigoureuses en lien avec la promotion d'alternatives crédibles et la consolidation du modèle québécois de développement », a déclaré Robert Laplante, directeur général de l'IRÉC.

Dans le numéro précédent du Bulletin de l'IRÉC, nous avons fait une description à la page 4 de l'architecture de ce nouveau site. Pour en illustrer tout le potentiel, prenons l'exemple du colloque sur la politique monétaire que l'IRÉC a organisé le 1^{er} décembre dernier. Il est possible d'avoir accès à un résumé en empruntant deux chemins. Il apparaît d'abord sur la page d'accueil dans **Actualités**. C'est aussi possible en cliquant sur l'icône **Colloques** avec en prime un diaporama. Dans les deux cas, des liens vous permettront de lire la présentation de chaque conférencier. Enfin, vous pouvez visionner une vidéo en cliquant sur l'icône **Vidéo** sur la page d'accueil.

Veille et Soutien du milieu

Pour illustrer davantage, décrivons rapidement les onglets **Veille** et **Soutien au milieu**. Ils

traduisent bien le caractère unique de cet institut de recherche québécois. Par ses interventions et par ses activités de diffusion, l'IRÉC est un lieu de convergence et de valorisation de la recherche, mettant en valeur les travaux de chercheurs et chercheuses oeuvrant dans les universités, les centrales syndicales et les centres de recherche ici et à l'étranger qui

SUITE À LA PAGE 2

COLLOQUE SUR LA POLITIQUE MONÉTAIRE

Un franc succès

L'IRÉC a organisé le 1^{er} décembre dernier, un colloque d'une demi-journée sur la politique monétaire canadienne et la relance du secteur manufacturier. L'IRÉC a réuni plus de 70 personnes de tous les horizons : milieu patronal, syndical et universitaire. Le contenu était dense, les débats intéressants et les conférenciers ont livré des communications de qualité.

Les données fournies par ces derniers ont notamment permis de constater que l'économie canadienne souffre de ce qu'ils appellent « la maladie hollandaise ». L'économie de l'Ouest basée sur les ressources naturelles favorise un taux de change élevé au détriment de l'industrie manufacturière dans l'Est. Sans dégager un consensus, les échanges ont tout de même permis d'explorer des pistes de solutions. Elles ont été nombreuses : union monétaire avec les États-Unis, politique industrielle intérieure plus vigoureuse, « taxe Tobin », utilisation de différents mécanismes de politiques économiques comme la mobilité de la main d'oeuvre et transferts régionaux comme mécanismes alternatifs d'ajustement pour compenser une perte d'auto-

SUITE À LA PAGE 2



partagent ses préoccupations et ses champs d'intérêt. Le travail de l'IRÉC ne consiste pas seulement à produire et à diffuser la recherche qu'il réalise lui-même. Une part importante de sa contribution consiste à repérer les travaux qui méritent un rayonnement plus large auprès de divers publics. C'est ce que nous retrouvons sous l'onglet **Veille**. L'IRÉC diffuse des études scientifiques en lien avec la promotion d'alternatives crédibles et la consolidation du modèle québécois de développement. Cette volonté d'accompagner le Québec se traduit par des recherches action sur le terrain. Ces interventions auprès d'intervenants engagés et respectés s'appuient toujours sur des études rigoureuses. C'est le résultat de ce travail qui est accessible sous l'onglet **Soutien au milieu** », a expliqué Robert Laplante.

Rappelons que l'IRÉC s'inscrit dans l'espace public par une affirmation claire de choix fondamentaux que l'on retrouve dans ses communications et ses interventions publiques :

- 1) un engagement à soutenir et à promouvoir une économie plurielle;
- 2) une reconnaissance de l'importance du rôle déterminant de l'État et des politiques publiques dans la structuration de tous les aspects du développement;
- 3) une adhésion aux valeurs de justice sociale et d'équité dans la production et le partage de la richesse.

« C'est exactement ce à quoi l'IRÉC s'emploiera à diffuser sur son nouveau site sur la Toile », a conclu le directeur général de l'IRÉC. Bonne navigation!

COLLOQUE/ SUITE DE LA PAGE 1

nomie économique ou, pour les entreprises, planification à long terme, achat d'équipement et augmentation de la productivité. L'IRÉC avait invité les conférenciers suivants : Michel Arseneault de la FTQ, François Barrière de la Banque Laurentienne, Yves Goudreau, de Premier Tech, Normand Chouinard du Fonds FTQ, les économistes Pierre Fortin, Marc VanAudenrode, Mario Seccareccia, et Simon Prévost de Manufacturiers et Exportateurs du Québec.

Voir le site www.irec.net à l'onglet **Colloques** sur la page d'accueil.



Plusieurs interventions ont ponctué le déroulement du colloque. Ici, Pierre Laliberté de la FTQ.

GESTION DE L'EAU

Nécessité d'avoir une vision à long

Durant tout l'automne, de nombreux scandales liés à la gestion de l'eau ont fait les manchettes au Québec. Cette question a été au cœur de la dernière campagne électorale municipale à Montréal. Marianne Audette-Chapdelaine, auteure d'un mémoire sur la gestion des services d'eau urbains et gagnante d'un prix de l'IRÉC en 2008, constate que le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal n'ont pas su créer leur propre modèle de gestion de l'eau basé sur une vision à long terme. « Ainsi, déclare-t-elle, à la suite de la décision de maintenir une gestion publique de l'eau au début des années 2000, l'on n'a pas su ou voulu procéder à une nécessaire réforme de l'organisation de la gestion de l'eau à Montréal »

La chercheuse a étayé son point de vue en faisant un bref rappel historique. « Nous avons eu affaire à un laisser-aller dans l'entretien de notre réseau pendant 30 ans. En 1970, il y a eu une réforme municipale qui a fait disparaître les métiers de l'eau. On voulait que les cols bleus soient des généralistes. Montréal s'est retrouvée avec un réel problème de tuyauterie. C'est à ce moment que l'on a commencé à faire de plus en plus appel au secteur privé pour les urgences », explique-t-elle.

Débat sur la gestion de l'eau

Dans les années '90, il y a un débat sur la gestion de l'eau au Québec. Toute la question notamment de la propriété et de l'exportation de l'eau est soulevée. La Ville de Montréal est en contact avec la France qui connaît les modes de gestion publique et privée. En 2000, le rapport Beauchamp recommande de ne pas privatiser la gestion de l'eau. « Le problème, dit Marianne Audette-Chapdelaine, c'est que les moyens n'ont pas suivi pour améliorer la gestion publique de l'eau. La gestion des travaux est tombée dans les mains des firmes d'ingénierie. La Ville de Montréal n'a pas reconstruit son expertise à l'interne. Pourtant, c'est possible. La municipalité a bien essayé de faire quelque chose en donnant des contrats au secteur privé, avec les résultats que l'on connaît. Oui, il faut régler les scandales. Mais il faut surtout bien gérer les services de l'eau et entretenir le réseau. Une certaine expertise à l'interne est essentielle afin de mieux encadrer les contrats. Une chose est sûre, les autorités ne pourront pas faire l'économie d'une vision à long terme ».

Il n'y a pas de modèle idéal

Concernant le modèle à adopter, elle souligne que tout dépend du contexte. Selon la chercheuse, « il n'y a pas de modèle idéal. Le choix d'un mode de gestion est plus politique que technique. À Marseille, les citoyens et les citoyennes font affaire avec un monopole privé depuis la Deuxième Guerre. Le service est bon,



Marianne Audette-Chapdelaine, auteure d'un mémoire sur la gestion des services d'eau urbains et gagnante d'un prix de l'IRÉC en 2008

l'eau est bonne, mais cela coûte cher. Dans les autres pays européens, il s'agit surtout d'entreprises autonomes dont les actionnaires sont les municipalités ».

La gestion publique en Suède

Après la rédaction de son mémoire, « La dynamique des relations entre acteurs publics et privés dans la gestion des services d'eau urbains. Les cas de Montréal et de Marseille », Marianne Audette-Chapdelaine s'est penchée sur le modèle de gestion publique à Stockholm. En Suède, la loi interdit la gestion privée de l'eau. Dans la capitale suédoise, la gestion de l'eau est confiée à une société composée d'actionnaires publics. Les coûts sont raisonnables. Ce modèle a été rendu célèbre par d'autres aspects originaux et uniques : recherche et développement en partenariat avec les universités, construction d'un quartier environnemental, gestion d'un réservoir d'eau comme une réserve naturelle, organisation à chaque année d'une semaine mondiale de l'eau, obtention de contrats en Europe dont les pays de l'Est, etc.

En 2008, un changement radical de la gestion apparaît à Stockholm sans qu'il soit lié à un véritable débat public. « Les prix ne sont pas en cause, explique la chercheuse, car ils

sont compétitifs. Ce changement relève d'un choix politique. Tout ce qui faisait l'originalité de l'expérience a été vendu au secteur privé à l'exception de l'opération des usines. Cette partie de la gestion doit demeurer dans le secteur public, car c'est une exigence de la Loi. Ce recours au secteur privé n'est pas sans conséquence. En plus de répondre aux urgences, les gestionnaires publics planifiaient des réparations systématiques sur un certain nombre de kilomètres chaque année. La gestion s'oriente désormais vers les urgences. Que va-t-il arriver à long terme, difficile de le dire. Ce qui est sûr, c'est que la ville de Stockholm risque de perdre progressivement son expertise dans la gestion de l'eau ».

Résumé du mémoire

La gestion des services d'eau urbains pose des défis afin d'assurer une eau de qualité pour tous et un renouvellement des infrastructures à long terme. La meilleure manière d'y répondre varie d'un endroit à l'autre et différents modèles de gouvernance et de structures organisationnelles sont proposés ou mis en œuvre dans les pratiques. Dans ce contexte, la place du secteur privé a été au cœur de nombreux débats politiques et académiques.

Ce travail explore les relations entre acteurs publics et privés dans la gestion des services d'eau, plus particulièrement pour le cas de la Ville de Montréal. Les années 1990 sont marquées par un large débat sur la participation du secteur privé aux services d'eau. La ville attendra le milieu des années 2000 pour élaborer un plan de mise à niveau des infrastructures et de leur financement, auquel participent de près des firmes de génie-conseil. La création du fonds de l'eau et la mise en route de trois grands « chantiers techniques de l'eau » marquent le début d'une reprise en main des services, après de nombreuses années de laisser-aller. La structure organisationnelle devra être ajustée afin d'assurer une gestion et une planification efficaces à long terme.

La chercheuse présente aussi le cas de la ville Marseille qui se caractérise par la participation d'un acteur privé à la gestion des services d'eau, la Société des Eaux de Marseille (SEM), depuis la fin des années 1930, et par un système de gestion des contrats et de reddition de comptes.

Voir www.irec.net/1216

L'IQ-30 augmente de 6,43%

Selon les données compilées par le Centre d'analyse et de suivi de l'Indice-Québec (CASIQ), l'Indice-Québec-30 a augmenté de 6,43 % au cours du mois de novembre 2009 pour se situer à 1115,62. Vingt-six titres ont augmenté et quatre titres ont baissé au cours du mois. Un seul des sept secteurs de l'IQ30 a connu une baisse au cours du mois. Le secteur des Matériaux a connu la plus grande variation positive avec +16,30 %.

Durant les derniers mois

Durant le dernier mois, la compagnie Banque Nationale du Canada (NA) a très bien

performé. Le titre de cette dernière a augmenté de +12,04 % au cours du mois.

Le titre de la compagnie Molson Coors Brewing Company Inc. (TAP) a affiché une diminution de l'ordre de -7,68%.

Depuis le début de l'année

Depuis le début de l'année, la plus forte variation positive pour l'IQ-30 provient du secteur des Matériaux avec +59,85 %.

Pour le S&P/TSX, la plus forte variation positive est également attribuable au secteur des Matériaux avec une hausse de l'ordre de +38,44 %.

Tableau comparatif des secteurs/ Depuis le début de l'année

Depuis le début de l'année au 30 novembre 2009

	IQ-30 (%)	TSX Composé (%)
10-Énergie	-	31,99
15-Matériaux	59,85	38,44
20-Industrie	15,02	14,71
25-Consommation discrétionnaire	17,51	5,52
30-Biens de consommation de base	11,92	4,16
35-Santé	-	25,11
40-Finance	38,11	36,00
45-Technologies de l'information	33,45	38,32
50-Télécommunications	12,14	-1,78
55-Services aux collectivités	-	4,94
Variation	28,19	26,37

N.B. Le secteur de l'énergie, la santé et des services aux collectivités ne sont pas représentés dans l'IQ-30.

IQ-30 : Les plus fortes hausses depuis le début de l'année

Société	Prix (\$) 31 déc. 2008	Prix (\$) 30 nov. 2009	Variation du titre %	Pondération au 31-déc 2008	Variation pondérée %
Banque Nationale du Canada	31,30	63,18	101,85	6,04%	6,16
Banque Royale du Canada	36,10	56,81	57,37	7,41%	4,25
Banque de Montréal	31,25	53,75	72,00	3,48%	2,51
Corporation Minière Osisko	3,64	7,68	110,99	1,68%	1,87
Semafo	1,20	4,44	270,00	0,54	1,47

IQ-30 : Les plus fortes baisses depuis le début de l'année

Société	Prix (\$) 31 déc. 2008	Prix (\$) 30 nov. 2009	Variation du titre %	Pondération au 31-déc 2008	Variation pondérée %
Molson Coors Brewing Company	60,29	45,21	-25,01	2,54 %	-0,64
Metro	37,00	36,32	-1,84	3,19 %	-0,06
Cogeco Câbles	34,51	33,75	-2,20	2,05 %	-0,05



L'Institut de recherche en économie contemporaine vous souhaite un Joyeux Noël ainsi qu'une Bonne et Heureuse année

Un projet porteur pour le Québec

La centaine de participants provenant de tous les horizons dont les communautés locales elles-mêmes, le mouvement coopératif, le ministère de l'Agriculture du Québec et l'entreprise privée ont assisté pendant deux jours à une rencontre convoquée par la Grappe agro énergétique des Coteaux à Rochebeaucourt. Ils se sont penchés sur les aspects sociaux, environnementaux et économiques de la culture du saule. Ils ont constaté avec enthousiasme que cette expérience de biomasse offre d'énormes possibilités de développement. La rencontre des 4 et 5 novembre a ainsi constitué une reconnaissance officielle des efforts des collectivités locales de la Grappe.

Le marché mondial de la graine de bois a bondi de sept à dix millions de tonnes de 2006 à 2008. La production québécoise atteint 300 000 tonnes alors que le Québec possède 560 000 hectares de terres marginales pour développer de la biomasse. La Grappe a montré qu'il est possible de développer la production de biomasses bien adaptée au Québec avec notamment le saule. Il s'agit maintenant d'augmenter la production et d'implanter simultanément des usines de transformation en granules, briquettes, etc. Des entreprises privées, la Coop fédérée et le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) suivent avec intérêt les travaux de la Cellule.

Rappelons que l'expérience a pris naissance à Champneuf, Rochebeaucourt et La

Morandière, villages durement touchés par la fermeture de l'usine de bois de sciage de Champneuf et le transfert du Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) vers la scierie d'Abitibi Bowater à Senneterre. Sept cents personnes ont alors créé un organisme collectif d'aménagement local reconnu et récemment subventionné comme laboratoire rural. L'IRÉC est responsable de la dimension socio-économique du projet. Ces collectivités visent un développement planifié et à rendement soutenu.

Voir www.irec.net/soutien au milieu/Cel- lule d'aménagement du Secteur des Coteaux Voir BEAULIEU, Camille «Le saule à la rescousse des terres marginales » in www.laterre.ca

SORTIE DE CRISE

Cinq défis pour le Québec

Lors de l'assemblée annuelle du Syndicat des Métallos, où se réunissaient plus de 400 délégués venant de tous les coins du Québec, l'IRÉC a identifié cinq défis à relever pour sortir le Québec de la crise. Le thème de cette assemblée portait sur une sortie de crise au service de la population

Après avoir brossé un tableau de la gestion des néo-libéraux, Robert Laplante note que « nous assistons au retour du rôle des États nationaux interventionnistes et à de nouvelles règles internationales ».

Les cinq défis

1) Dans le secteur manufacturier, il y a un problème de relève et de contrôle des entreprises. Des pressions seront nécessaires pour garder le contrôle des PME au Québec. Les Fonds des travailleurs auront un rôle à jouer. Il y a aussi un problème de productivité dans des secteurs. Il faut revoir l'organisation du travail, investir dans l'équipement et surtout dans la matière grise. La formation devient une question vitale. Dans une économie qui fonctionne à la connaissance, il n'y a pas de secteurs condamnés. Le textile est aujourd'hui un secteur de pointe.

2) La moitié de la production de l'économie du Québec est destinée à l'extérieur. Elle est

pénalisée par une pétro-devise canadienne qui fait monter le taux de change.

3) Des pressions sont à prévoir sur nos ressources naturelles. Il y a un risque de dépossession s'il n'y a pas un meilleur encadrement législatif. Le Québec a aussi une chance de s'affranchir de la dépendance au pétrole. Chaque année, ce sont 20 MM \$ qui sortent du Québec.

4) Les caisses de retraite devront remplir leur rôle. Actuellement, 80 % des placements se



Guy Farrell, adjoint au directeur, Daniel Roy, directeur québécois du Syndicat des Métallos et Robert Laplante, directeur-général de l'IRÉC.

L'IRÉC lance les travaux

Le 10 décembre, l'IRÉC lançait les travaux de recherche sur la social-démocratie qui seront menés tout au long de l'année par un consortium de recherche. « Cette soirée lance un vaste exercice de délibération collective auquel seront invités à se joindre les représentants du monde syndical, du monde politique et de divers milieux qui composent la société civile », a précisé Robert Laplante, le directeur général de l'IRÉC. Ce dernier a notamment constaté que, malgré une résilience du modèle économique québécois, il y a une crise de mal développement induite par des forces économiques et médiatiques gigantesques pour imposer le néo-libéralisme. De plus, le Québec est mal accordé avec sa propre créativité. « La crise actuelle, dit-il, nous fournit l'occasion de réfléchir aux diverses façons de renouveler notre modèle de développement. La société québécoise est confrontée à de grands défis et c'est d'abord par le travail de la pensée qu'elle pourra s'y attaquer. Pour agir autrement, il faudra d'abord définir les choses autrement

Voir www.chantiersocialdemocratie.org

Voir www.irec.net/publications/communiqués

font à l'extérieur du Québec.

5) Enfin, il faut améliorer les finances publiques non pas en sabrant les programmes sociaux, mais en regardant du côté des revenus.

« Le défi est du côté des politiques sociales, de la réorganisation du travail, de nos valeurs de partage, de mutualisation des risques et des acquis dans nos programmes sociaux », a conclu Robert Laplante.

Voir www.metallos.org

BULLETIN DE L'IRÉC

Bulletin d'information de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) à l'intention des Amis de l'IRÉC / Numéro 2

1030, rue Beaubien Est, bureau 103
Montréal H2S 1T4

514 380-8916 / Télécopieur : 514 380-8918
adm.irec@videotron.net / www.irec.net

Directeur de l'IRÉC : Robert Laplante

Responsable du bulletin : André Laplante
514 564-7955 / andrelaplante@irec.net

Collaboration : Frédéric Farrugia (CASIQ)

Graphisme : Anne Brissette

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec